

FLASH SANITAIRE

Communiqué du réseau FREDON - FDGDON Pays de la Loire

N°5 Janvier - Février 2015

EDITO

L'année 2015 est bien entamée, aussi le temps des vœux est passé..

Mais celui des chenilles reste d'actualité malheureusement. Qui n'a pas observé ces dernières semaines les nombreux cocons blanchâtres, tels de gros flocons de neige, éparpillés dans les pins de nos jardins, bosquets ou forêts ! Oui le temps des processions de chenilles processionnaires du pin est bel et bien arrivé...

Alors il faut passer à l'attaque...

Car ces chenilles, quand bien même vous les trouveriez belles et drôles à processionner de la sorte, ne sont pas pour l'homme et son fidèle compagnon le chien des insectes très fréquentables...

Et l'objet de ce flash sanitaire, premier de l'année...

Sera donc de vous rappeler, ou de vous faire découvrir, quelques notions de biologie et de dynamique de population de l'espèce, les impacts possibles sur son environnement, les moyens de s'en protéger et de réduire sa présence sans prendre de risque inutile...

Tout en vous disant bien, chers lecteurs, que cette chenille n'est pas la seule qui peut vous démanger à son contact...

Aussi, connaître et observer vous permettront de faire face à bien des situations...



Dans ce numéro

- La chenille processionnaire du pin envahit la France
- Quelques éléments de biologie
- Situation sanitaire sur les départements côtiers
- Nuisances et dégâts
- Que faire si vous trouvez un nid ou une procession ?
- Les autres chenilles dites « urticantes »



FREDON Pays de la Loire
9, avenue du Bois l'Abbé
– CS 30045 –
49071 BEAUCOUZE cedex

Mail : accueil@fredonpdl.fr
Site internet
www.fredonpdl.fr

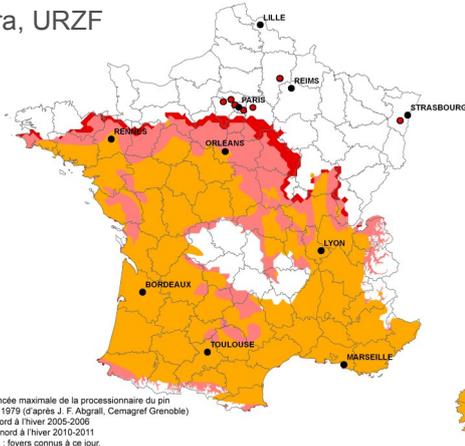
La FREDON est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 mars 2014.

La chenille processionnaire du pin envahit la France

Le réchauffement climatique n'a pas fini de nous surprendre, à commencer par l'arrivée de nouveaux ravageurs sur le territoire national, ou par la progression de certains, déjà bien installés dans la partie sud, bénéficiant de conditions favorables pour remonter vers le nord du pays.

- C'est le cas de cet insecte qui occupe maintenant une grande partie de la France comme le montre la carte ci-dessous.

© Inra, URZF



- La processionnaire du pin a gagné près de 100 000 km² en 20 à 30 ans, avance l'INRA, à raison d'un front annuel de colonisation de 5 km, et progresse également en altitude, d'environ 5 à 7 mètres par an en moyenne.
- A ce jour, le territoire dans son entier peut l'accueillir, d'une part parce que le changement climatique va plus vite que l'insecte, d'autre part parce que les pins et les cèdres, sa nourriture privilégiée, sont présents partout, que ce soit sous forme d'arbres isolés ou de petites plantations.

En savoir plus : <http://www.inra.fr/Grand-public/Sante-des-plantes/Tous-les-dossiers/Processionnaire-du-pin>

Quelques éléments de biologie

Les papillons de la processionnaire du pin, de couleur gris-brun (envergure 35 à 40 mm), émergent au cours de l'été, de mi-juin jusqu'à fin septembre dans notre région. Leur durée de vie excède rarement 24 heures.

Pour pondre, les femelles peuvent parcourir quelques kilomètres à la recherche d'un arbre qui leur convienne, généralement vers les silhouettes d'arbre se découpant sur fond clair. Cela explique que les pontes soient souvent concentrées sur les lisières de massifs, ou sur les arbres isolés.

Les œufs, pondus groupés à la base des aiguilles de pin, forment un manchon beige clair caractéristique, de 2 à 4 cm de longueur. Le développement larvaire complet dure entre 4 et 8 mois. Il s'effectue en 5 stades successifs, reconnaissables à la taille et à la couleur des chenilles.

Un mois à un mois et demi après la ponte, soit de fin juillet à mi octobre, les jeunes chenilles éclosent. Elles s'alimentent, de préférence la nuit, en dévorant partiellement le limbe des aiguilles situées à proximité de leur lieu d'éclosion, et s'éloignent progressivement de celui-ci, abandonnant les nids temporaires légers (pré-nids) qu'elles avaient tissés.



Dès les premiers froids, vers la fin du stade L3, elles confectionnent leur nid définitif pour y passer l'hiver. Il est volumineux et blanc, exposé au soleil et protégé des vents dominants.

Au stade L5, à la sortie de l'hiver (selon les conditions locales, cela peut être de la mi-janvier à la mi-avril, dès novembre en 2014 !), les chenilles quittent l'arbre en formant de véritables processions, descendant des cimes le long du tronc et cherchant un endroit au sol pour s'enfouir à quelques centimètres de profondeur. Elles tissent alors un cocon individuel où se fera la transformation en chrysalide.

Le développement s'interrompt et reprendra un mois avant la date locale favorable à la sortie des adultes (papillons). En condition défavorable, la diapause peut durer plusieurs années.

Pour en savoir plus sur les modifications de pics de vols observées dans notre région

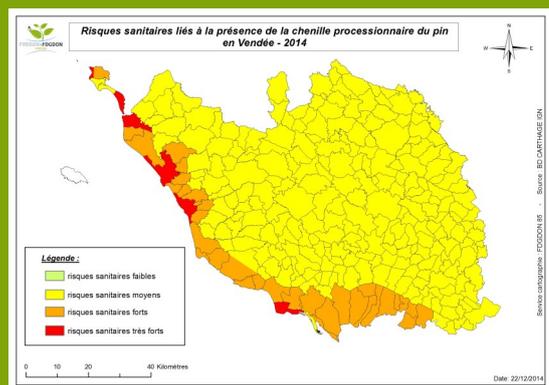
Consulter le BSV « zones non agricoles » n°1 du 5-02-2015 sur le site www.fredonpdl.fr

Procession de chenilles processionnaires du pin
Photo FDGDON 85

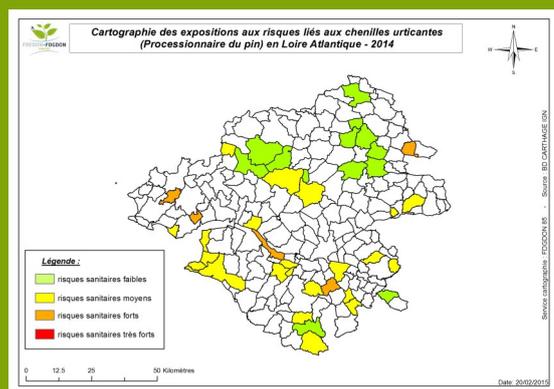


Situation sanitaire sur les départements côtiers

Les infestations sont très diverses selon les départements de la région, en lien avec les différences de climat et de température, mais également en fonction de la présence de lieux d'accueil.



Cet hiver, l'espèce est en progression partout. Les dégâts aux pins par défoliation sont très marqués. Des processions ont commencé dès novembre et se prolongeront jusqu'au printemps. La présence de nombreux nids constituent en ce moment un risque d'urtication non négligeable lors de leur dégradation et de leur chute sur le sol.



La côte vendéenne est particulièrement concernée. Sa vocation touristique en fait une zone à risque sanitaire plus importante. La vigilance est recommandée et les conseils prodigués dans ce flash doivent être suivis.

Cartographie réalisée par Yannick Leray — FDGDON 85

Quels sont les nuisances et les dégâts de la chenille processionnaire du pin ?

☞ La processionnaire du pin provoque des dégâts sur les boisements de pins en forêt, en particulier sur les lisières ou dans des boisements ouverts. La consommation du feuillage, plus ou moins intense selon l'importance des colonies, occasionne une défoliation massive, pouvant être préjudiciable aux arbres jeunes et affaiblis. Si la mortalité est faible, une année de croissance peut être perdue dans les cas de fortes pullulations.

Les espèces attaquées : pin noir d'Autriche, pin laricio, pin maritime, pin sylvestre, pin d'Alep et pin radiata (ou insignis), dans une moindre mesure les cèdres.



Nid de chenilles processionnaires en cime d'un pin
Photo FDGDON 44

☞ En zone d'habitation, la présence de nids dans les pins des jardins de particuliers ou de lieux publics entraînent un aspect inesthétique des arbres atteints plus ou moins apprécié.

☞ Mais le problème le plus important touche à la santé publique. En effet, dès le 3ème stade larvaire, les chenilles sont pourvues de poils microscopiques, très urticants, qu'elles libèrent dans l'air. Très présents lors des processions, ceux-ci demeurent virulents plusieurs mois après la disparition des chenilles, notamment dans les nids anciens.

Très allergènes, les poils sont responsables, chez l'homme comme chez les animaux, de réactions plus ou moins violentes, selon la sensibilité de chacun :

- Plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses et sensation de brûlures, qui peuvent durer quelques heures ou quelques jours ;
- Paupières rouges et enflées, atteintes du globe oculaire ;
- Allergies violentes pour les personnes présentant des difficultés respiratoires ;
- Chocs anaphylactiques dans les cas graves.

Pour l'homme, les risques sont évidemment plus importants chez les enfants.

Chez les animaux, chiens et chevaux sont les plus vulnérables. Les poils urticants peuvent provoquer des nécroses allant jusqu'à la perte de la langue.



Chenille processionnaire du pin
Photo FDGDON 44

Que faire en cas de contacts avec des nids ou des chenilles ?

☞ Consulter votre médecin traitant

☞ Consulter votre vétérinaire pour votre animal de compagnie

Que faire si vous trouvez un nid ou une procession de chenilles processionnaires du pin ?

Si le nid est accessible, il est possible de le récolter en coupant la branche porteuse à l'aide d'un sécateur ou d'un échenilloir. Il faut ensuite l'incinérer immédiatement.

S'il est tombé au sol, il faut également le ramasser et l'incinérer de suite.

ATTENTION : les nids d'hiver, même vides, restent porteurs de poils urticants. Il convient donc dans tous les cas de se protéger au maximum : vêtements étanches, foulard, masque et lunettes de protection, gants.

Les mêmes précautions sont à prendre lorsque vous ramasserez les chenilles en procession pour les incinérer.

On peut aussi collecter les processions grâce à des « écopièges », à poser avant le début des processions. Une collerette réglable, fixée autour du tronc, et un tube de descente, dirigent les chenilles vers un sac collecteur, qui sera ensuite détruit et remplacé par un sac neuf.

ATTENTION : la destruction des nids par des tirs d'arme à feu est non seulement inefficace (il faudrait des températures très basses suffisamment longtemps), non autorisée d'un point de vue réglementaire, mais aussi dangereuse. En effet, en éclatant les nids, les tirs mettent en suspension dans l'air les poils urticants contenus dans les nids.

Opération d'échenillage

Photo FDGDON 53



Écopiège—Photo FDGDON 53

Les autres chenilles dites « urticantes »

De nombreuses chenilles défoliatrices présentent un caractère urticant dû à leurs poils microscopiques.

En Pays de la Loire, trois autres chenilles se partagent ce triste constat avec la Processionnaire du pin :

- La Chenille processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*),
- Le Bombyx Cul Brun (*Euproctis chrysothoea*),
- La Lithosie quadrillée (*Lithosia quadra*).

Mais leur cycle biologique n'est pas semblable à celui de la Processionnaire du pin. Aussi, leur présence et les risques qui en découlent sont plus tardifs dans la saison. Nous les aborderons au moment opportun.

Vos contacts départementaux :

FDGDON 44 : 02 40 36 83 03

Contact : Vincent Brochard

fdgdon44@wanadoo.fr

FDGDON 49 : 02 41 37 12 48

Contact : Dany Chauviré

fdgdon49@orange.fr

FDGDON 53 : 02 43 56 12 40

Contact : Francine Gastinel

techniciens@fdgdon53.fr

FDGDON 72 : 02 43 85 28 65

Contact : Fabrice Perrotin

accueil@fdgdon72.fr

FDGDON 85 : 02 51 47 70 61

Contact : Johan Bornier

fdgdec.vendee@wanadoo.fr

Rédaction : FREDON Pays de la Loire — 02 41 48 75 70
Direction générale - FDGDON 44 et 85
Service communication

